

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre l'école au Pasteur* ”

PARAISSENT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : —Conférence pédagogique. — **Pédagogie** : Une école maternelle à Québec. — Combien y a-t-il d'instituteurs et d'institutrices diplômés dans la province de Québec ? — Notice nécrologique. — Punitons corporelles. — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (suite et fin). — “ Pour la Patrie ”. — L'enseignement de l'anglais. — Le “ Manuel de droit civique ” et la presse. — **Partie pratique** : Langue française : Grammaire et orthographe : I, Dictées : L'enfant à la ville - II, Dictées : La houille - III, Dictée : Portrait de Champlain. — Mathématiques : Algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers** : Ouvrages reçus. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

## Conférence pédagogique

A la prochaine réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, M. Chs-P. Renaud fera une conférence sur l'ameublement des écoles ; M. J. Ahern donnera une leçon pratique d'arithmétique. Et “ *Que devrait-on entendre par enseignement commercial,* ” sera le sujet de discussion.

La séance aura lieu le 25 du courant à 9½ hrs. A. M.

MM. les inspecteurs d'écoles et tous les instituteurs sont priés cordialement d'assister à la réunion.

Par ordre,

J. D. FRÈVE,

Secrétaire.

## Une école maternelle à Québec

LA SALLE D'ASILE

Ce que les Allemands et les Anglais appellent *Kindergarten* (jardins d'enfant), les Belges *Ecole gardienne*, nous le nommons *Salle d'asile*. En France on dit : *Ecole maternelle*, et ce terme nous paraît plus propre.

Québec possède une seule école maternelle dirigée par les Sœurs de la Charité. Au cours du mois de novembre dernier, il nous a été donné de nous rendre compte, par nous-même, de la manière dont les bonnes Sœurs ont soin des petits enfants qui leur sont confiés, et comment elles réussissent à les instruire tout en les amusant.

La Salle d'asile de Québec est vaste, divisée en deux appartements bien éclairés, suffisamment chauffés et parfaitement aérés. Les murs et les cloisons sont garnis de gravures, de tableaux et d'images pieuses. Les maîtresses donnent à leurs mignons élèves un enseignement absolument intuitif. Elles se servent des choses, d'abord, pour cultiver petit à petit les jeunes intelligences qu'elles ont à développer. On montre aux enfants des gravures représentant des scènes bibliques, et on leur en donne l'explication : c'est de l'histoire

sainte. Les prières et les premiers exercices de calcul sont chantés. Une foule de petits objets et de dessins servent à faire comprendre aux bambins la *raison* et le *pourquoi* de ce qui les entoure, de ce qu'ils voient tous les jours sans y faire attention.

Dans une Salle d'asile, il est absolument nécessaire de varier sans cesse les exercices. On doit donner à l'enseignement la forme la plus attrayante possible, et éviter la sévérité. Il faut réellement avoir une patience d'ange pour diriger une école maternelle. Garder durant cinq ou six heures consécutives une centaine de garçonnetts et de fillettes de trois à sept ans; veiller à ce que le bon ordre règne parmi ce petit monde; consoler les mille et un chagrins inhérents au tout jeune âge; discipliner ces bébés qui viennent à peine de quitter les genoux de la maman; enfin, *apprendre* quelque chose, beaucoup de bonnes choses à la gent e écolière en herbe, tout cela constitue une besogne des plus difficiles à accomplir.

Les Sœurs de la Charité réussissent à merveille dans la direction de leur école maternelle (1). Elles rendent un immense service aux familles qui ne peuvent pas donner, pour des raisons diverses, la première éducation à leurs enfants.

La plus belle récompense que les directrices d'une Salle d'asile puissent recevoir, c'est le bonheur qu'elles éprouvent de déposer dans des cœurs encore purs et dans des âmes vierges de toute atteinte du péché, les premières notions de religion et de piété qui devront, plus tard, faire de ceux qui les reçoivent des chrétiens suivant le cœur de Dieu.

Une école maternelle dirigée par des religieuses forme le plus beau tableau qu'il soit possible d'imaginer. En effet, de jeunes vierges

qui ont offert à Dieu le printemps de leur vie, qui n'ont jamais connu les tristes misères de l'existence et les lâches défaillances du siècle, enseignant de doux et chers petits enfants encore tout humides des eaux du baptême, tout chauds des doux embrassements de leur mère, quelle scène sublime!

C.-J. MAGNAN.

### Combien y a-t-il d'instituteurs et d'institutrices diplômés dans la province de Québec?

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, de Québec, du 28 décembre dernier :

“ Ce rapport constate (1) que la province de Québec compte 1,283 municipalités sous le contrôle des commissaires, 5,196 écoles élémentaires, 533 écoles modèles, 157 académies, 4 écoles pour sourds-muets et aveugles, et 5,950 professeurs, dont 165 seulement ont leurs diplômes.”

Notre confrère, bien involontairement nous en sommes convaincu, fait grandement erreur.

Les instituteurs et les institutrices qui enseignent dans nos écoles sont au nombre de 5,950. Sur ce chiffre 665 (non 165) ont un brevet d'école normale. Mais cela ne veut pas dire que les 5,285 qui n'ont pas de brevet d'école normale n'ont aucun diplôme. En consultant le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique, page XVIII, nous constatons que sur le chiffre total des 5,950 professeurs (instituteurs et institutrices) qui composent la famille enseignante, 899 *seulement* n'ont aucun diplôme, tandis que 665 possèdent un brevet d'écoles normales et 4,051 ont obtenu un diplôme d'un bureau d'examineurs.

Certes, quand l'occasion se présente, nous nous faisons un devoir de faire connaître la vérité sur la situation de nos écoles primaires,

(1) Les Sœurs de la Providence dirigent également avec beaucoup de succès 3 ou 4 écoles de ce genre, à Montréal.

(1) Le rapport du Surintendant de l'Instruction publique.

nous ne cachons rien au public; d'un autre côté, quand on affirme, sans penser à mal sans doute, que sur 5,950 professeurs 165 seulement sont diplômés, nous ne pouvons nous empêcher de rétablir la stricte vérité à la lumière des statistiques officielles.

C.-J. M.

### Notice nécrologique

Dans notre numéro du 15 décembre dernier, nous annonçons la mort du doyen des hommes d'écoles de Québec, M. F.-X. Tousseint, aujourd'hui, nous avons la douleur d'annoncer celle de M. Ferdinand Béland, doyen des inspecteurs d'écoles.

M. Béland, après un cours d'études brillant, avait pris la soutane et l'avait portée pendant trois ans, mais sa santé lui ayant fait défaut, il la laissa et se fit instituteur. Il ouvrit une école modèle à St-Antoine de Tilly, où son oncle, de digne mémoire, était curé.

Doué d'aptitudes pédagogiques remarquables et possédant une instruction bien supérieure à celle de la plupart des instituteurs d'alors, il obtint dès le début, les plus grands succès dans l'enseignement, et son école fut reconnue comme une des meilleures de la province. Aussi les élèves y accouraient-ils de tous côtés et dès la deuxième année, il fournissait à toutes les paroisses environnantes, des institutrices capables et qui se distinguaient entre toutes les autres par les succès qu'elles obtenaient.

En 1853, lors des premières nominations d'inspecteurs d'écoles en ce pays, sa réputation d'instituteur de premier ordre était déjà connue des autorités scolaires, et malgré que ces places ne fussent données qu'à des favoris politiques en dehors de l'enseignement, les mérites pédagogiques de M. Béland prévalurent sur toutes les autres considérations, et sans aucune influence politique, par la seule force des choses, il fut nommé un des premiers et on lui confia l'un des plus beaux district de la province.

Pendant plus de quarante ans, malgré une

santé fragile et chancelante, (il était asthmatique), il a bravé toutes les intempéries des saisons pour visiter assidument et consciencieusement les écoles de son vaste district.

M. l'inspecteur Béland était très dévoué aux instituteurs et aux institutrices, et chaque fois qu'il s'élevait des difficultés entre eux et les commissaires d'écoles, il plaidait toujours leur cause chaleureusement, sans cependant sortir des bornes de la justice et de l'équité. Dans ses examens, il savait toujours poser les questions de manière à ne pas embarrasser les élèves, tout en se mettant en mesure de connaître s'ils avaient été bien enseignés.

Je parle ici avec connaissance de cause, car il a été mon inspecteur de 1853 à 1858, et je n'ai eu qu'à me louer de mes bons rapports avec lui.

M. Ferdinand Béland est décédé le 30 de décembre dernier à sa résidence, à Ste-Julie de Somerset, à l'âge de 71 ans.

Que sa veuve éplorée et toute sa famille veuille bien agréer l'expression sincère de mes plus sympathiques condoléances.

Coincidence assez remarquable, M. Tousseint et M. Béland sont morts dans le même mois. Ce sont deux des instituteurs qui ont rendu les plus grands services, chacun dans sa sphère, à l'instruction publique, et à la jeunesse du pays.

J.-B. CLOUTIER.

### Punitions corporelles

La commission scolaire de Toronto a pris dernièrement une attitude énergique au sujet des punitions corporelles. Elle a décidé qu'à l'avenir, la paresse et l'insubordination ne seraient plus tolérées dans les écoles publiques en autant que les corrections corporelles pourraient être un moyen d'y porter remède. A cet effet, elle a procuré à chaque instituteur ou institutrice, un instrument matériel pour infliger le châtement en lui suggérant le moyen de l'employer.

Je trouve cette mesure un peu trop énergique et peu conforme aux règles de la saine pédagogie. Que l'instituteur soit quelquefois dans la triste nécessité d'infliger des

punitions corporelles à des élèves d'un caractère intraitable, et avec lesquels aucun autre moyen ne réussit, il ne s'en suit pas que la chose doit être érigée en système, et il est très dangereux pour les autorités de mettre entre les mains de personnes inexpérimentées un instrument dont ils pourraient se servir sans discernement et les exposer à tomber dans des écarts fort regrettables.

J'avoue que les punitions corporelles sont nécessaires dans certains cas, mais ce moyen extrême ne doit être employé qu'après que tous les autres ont été essayés et cela avec le plus grand sang-froid, la plus grande modération.

J.-B. C.

### Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

(Suite et fin)

#### STATISTIQUES

Les statistiques de la dernière année scolaire constatent le progrès croissant de l'Instruction en cette province. Elles peuvent servir de réponse aux accusations malveillantes proférées contre nous par des personnes peu au courant du mouvement intellectuel qui s'opère au sein de notre population.

Le premier tableau indique que le nombre des municipalités sous le contrôle des commissaires d'écoles s'est accru, en 1894-95, de 1,246 à 1,283, et que le nombre des maisons d'écoles a augmenté de 136.

Les voici :

Municipalités sous le contrôle des commissaires ou syndics catholiques.....	972
“ “ “ “ protestants.....	311
<b>Total des municipalités.....</b>	<b>1,283</b>
Maisons d'écoles appartenant à la municipalité.....	4,919
“ “ louées.....	432
Maisons employées pour les écoles indépendantes.....	257
<b>Total des maisons d'écoles.....</b>	<b>5,608</b>
Maisons d'école en pierre.....	243
“ “ briques.....	309
“ “ bois.....	5,056
<b>Total des maisons d'écoles.....</b>	<b>5,608</b>

On constate par le tableau suivant que le nombre des écoles s'est accru de 238 durant la dernière année,

ÉCOLES CATHOLIQUES.	Sous le contrôle des municipalités.	Indépendantes.	Élémentaires.	Écoles supérieures.	Total.
Écoles élémentaires.....	4,164	95	4,259	.....	4,259
Écoles modèles.....	} 357	239	.....	465	465
Académies.....				131	131
Écoles normales.....	.....	2	.....	2	2
Collèges classiques.....	.....	17	.....	17	17
Universités.....	.....	2	.....	2	2
Écoles des sourds-muets et des aveugles.....	.....	3	.....	3	3
<b>Totaux.....</b>	<b>4,521</b>	<b>358</b>	<b>4,259</b>	<b>620</b>	<b>4,879</b>
<b>ÉCOLES PROTESTANTES.</b>					
Écoles élémentaires.....	926	11	937	.....	937
Écoles modèles.....	68	.....	.....	68	68
Académies.....	26	.....	.....	26	26
École normale.....	.....	1	.....	1	1
Collèges affiliés aux universités.....	.....	6	.....	6	6
Universités.....	.....	2	.....	2	2
École des sourds-muets et des aveugles.....	.....	1	.....	1	1
<b>Totaux.....</b>	<b>1,020</b>	<b>21</b>	<b>937</b>	<b>104</b>	<b>1,041</b>
Écoles des arts et manufactures.....	.....	9	.....	.....	9
Écoles d'agriculture et de laiterie.....	.....	6	.....	.....	6
<b>Grands totaux des écoles.....</b>	<b>5,541</b>	<b>394</b>	<b>5,196</b>	<b>724</b>	<b>5,935</b>

Le troisième tableau a une grande importance en ce qu'il fait connaître le nombre total des élèves qui fréquentent les diverses catégories d'écoles. Ce nombre s'est élevé de 214,960, qu'il était en 1893-94, à 229,859, en 1894-95, soit une augmentation de 14,899 enfants.

Pendant qu'il me soit permis de dire que ce chiffre de 229,859 élèves ne rend pas pleine justice à notre province. Nos statistiques malheureusement ne sont pas complètes. Mon département ne peut se procurer le nombre exact de tous les élèves qui fréquentent les écoles indépendantes, car la loi n'oblige pas les personnes qui les tiennent à rendre compte du nombre de leurs élèves et plusieurs refusent de le faire. La loi devrait être amendée de manière à obliger tous ceux qui tiennent une école quelconque à fournir un état exact du nombre des élèves qui la fréquentent, car, comme le faisait remarquer avec raison, à la convention des

inspecteurs d'écoles, à Saint-Hyacinthe, M. Parmelee, l'un des secrétaires du département de l'Instruction publique : " Il est très regrettable d'avoir à constater dans les rapports statistiques publiés ici et à l'étranger que la province de Québec ne tient pas la place qu'elle devrait occuper. Ainsi, il est constaté que, d'une manière générale, vingt-cinq pour cent de la population fréquentent les écoles, tandis que la province de Québec ne figure que pour dix-neuf pour cent. Est-ce que en réalité notre province occupe ce rang inférieur ? Non certainement ; mais le mal provient de ce que notre statistique n'est pas complète. A Québec et à Montréal, par exemple, il y a plusieurs écoles indépendantes dont on ne tient aucun compte ; la chose se présente aussi ailleurs."

Pour la bonne renommée de notre province, je formule l'espoir qu'il sera pris des moyens pour remédier à cet état de choses regrettables.

Elèves dans les différentes catégories d'écoles.	Garçons.	Filles.	Catholiques.	Protestants.	TOTAL.	Assistance moyenne des élèves.
<b>DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :</b>						
Ecoles élémentaires.....	84,139	86,266	169,730	665	170,095	125,919
Ecoles modèles et académies.....	37,592	42,583	79,526	649	80,175	63,410
Collèges classiques.....	5,291	.....	5,291	.....	5,291	4,943
Ecoles normales et écoles annexées.....	342	223	565	.....	565	499
Université Laval.....	183	.....	183	.....	183	175
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.....	181	262	443	.....	443	443
<b>Totaux.....</b>	<b>127,728</b>	<b>129,324</b>	<b>255,738</b>	<b>1,314</b>	<b>257,052</b>	<b>200,389</b>
<b>DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES:</b>						
Ecoles élémentaires.....	14,221	13,425	2,493	25,143	27,636	20,432
Ecoles modèles et académies.....	4,254	3,720	407	7,567	7,974	6,407
Collèges affiliés aux universités.....	90	7	.....	97	97	90
Universités Bishop et McGill.....	1,009	125	.....	1,134	1,134	1,050
Ecoles des sourds-muets.....	36	25	.....	61	61	61
<b>Totaux.....</b>	<b>19,600</b>	<b>17,302</b>	<b>2,900</b>	<b>34,002</b>	<b>36,902</b>	<b>28,040</b>
Ecoles des arts et manufactures.....	.....	.....	.....	.....	1,023	1,023
Ecoles d'agriculture et de laiterie.....	.....	.....	.....	.....	434	407
<b>Grands totaux.....</b>	<b>147,328</b>	<b>146,626</b>	<b>258,638</b>	<b>35,316</b>	<b>295,411</b>	<b>229,859</b>
<b>Nombre d'élèves dans les différentes années du cours d'études.</b>						
	Dans les écoles élémentaires catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestantes	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et les académies protestantes.	Totaux dans les écoles élémentaires.	Totaux dans les écoles modèles et les académies.
Cours élémentaire, 1ère année.....	.....	.....	.....	.....	85,027	.....
"    2ème ".....	.....	.....	.....	.....	56,259	.....
"    3ème ".....	.....	.....	.....	.....	36,498	.....
"    4ème ".....	.....	.....	.....	.....	18,547	.....
Cours modèle.....	.....	.....	.....	.....	1,700	.....
Cours élémentaire.....	.....	.....	.....	.....	.....	67,588
Cours modèle, 1ère année.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,084
"    2ème ".....	.....	.....	.....	.....	.....	6,022
Cours académique, 1ère année.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,026
"    2ème ".....	.....	.....	.....	.....	.....	1,429
<b>Totaux.....</b>	.....	.....	.....	.....	<b>198,031</b>	<b>88,149</b>
Elèves français apprenant la langue anglaise.	16,044	1,501	33,504	294	.....	.....
Elèves anglais apprenant la langue française.	2,416	7,893	4,311	4,609	.....	.....

Classification des élèves d'après la langue maternelle.	Français.	Anglais.	Totaux.
Elèves des écoles élémentaires catholiques.....	164,174	6,221	170,395
“ “ “ protestantes.....	1,770	25,866	27,636
“ “ modèles et académies catholiques.....	73,509	6,666	80,175
“ “ “ protestantes.....	350	7,624	7,974
Totaux.....	239,803	46,377	286,180

## RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS RELIGIEUX

Membres du clergé catholique.....	454
Religieux (Frères).....	727
Religieuses.....	2,346
Total.....	3,527

Le dernier tableau indique le nombre des instituteurs et des institutrices de la province, et les traitements qui leur sont accordés.

## RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES LAÏCS.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Brevetés et non brevetés.	Nombre.	Total des traitements.	Moyenne des traitements.
Instituteurs laïcs dans les écoles catholiques :			\$	\$
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		55	12,815	233 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		19	3,420	180 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		174	76,908	442 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		38	9,348	246 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	106			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	123			
Non brevetés.....	57			
Instituteurs laïcs dans les écoles protestantes :—				
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		34	17,544	516 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		14	2,170	155 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		68	54,740	805 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		8	4,624	578 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	41			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	61			
Non brevetés.....	22			



Résumé statistique, etc.—*Suite.*

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Brevetés et non brevetés.	Nombre.	Total des traite- ments.	Moyenne des traite- ments.
<b>Institutrices laïques dans les écoles catholiques :—</b>				
Dans les écoles élémentaires, institutrices bre- vetées.....		3,358	345,874	103 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non bre- vetées.....		603	51,051	77 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutri- ces brevetées.....		273	36,309	133 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutri- ces non brevetées.....		62	4,774	77 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	204			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	3,427			
Non brevetées.....	725			
<b>Institutrices laïques dans les écoles protestantes :</b>				
Dans les écoles élémentaires, institutrices beve- tées.....		923	163,371	177 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non bre- vetées.....		84	11,928	142 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutri- ces brevetées.....		166	50,464	304 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutri- ces non brevetées.....		11	3,443	313 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	324			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	775			
Non brevetées.....	95			
	5,950	5,950	848,783	142 65
<b>Professeurs laïcs enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales.....</b>				
	322			
<b>Grand total des professeurs laïcs.....</b>	<b>6,272</b>			

Je ne saurais terminer mes remarques sans faire allusion à la retraite de M. l'inspecteur d'écoles Tétreault, et à la mort inattendue de M. l'inspecteur Magrath, tué dans un accident de voiture. Ces deux messieurs étaient des inspecteurs d'écoles judicieux et compétents, qui ont rempli leur devoir avec exactitude. Ils seront regrettés dans les districts où ils exerçaient leurs fonctions.

L'université du collège McGill constitue un élément si important de l'enseignement protestant en cette province, qu'il convient d'offrir des félicitations à cette institution à l'occasion de la nomination de son distingué principal, le docteur Peterson d'Aberdeen. Puisse-t-il marcher sur les traces de son illustre prédécesseur qui, durant un tiers de siècle, a fait sentir la bienfaisante influence qu'il a exercée sur l'éducation de la minorité des habitants de la province et qui a démissionné ayant encore la force de poursuivre sa carrière littéraire avec un rare succès.

Le collège Bishop a terminé la cinquantième année de son honorable et utile existence l'an dernier, et il a célébré l'événement par des cérémonies appropriés au cours desquelles des degrés honoraires ont été conférés à des hommes publics de distinction représentant des races et des croyances diverses.

Un dernier mot. Je dois à la justice de dire que, durant mes six mois d'administration comme Surintendant, j'ai constaté la parfaite compétence des officiers de mon département. Ils remplissent les diverses fonctions qui leur sont assignées avec beaucoup de bonne volonté et d'intelligence, et mes rapports avec eux, je suis heureux de le dire, ont été des plus agréables pour moi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

**“ Pour la Patrie ”**

Nous avons lu avec plaisir, dans la *Vérité* du 4 du courant, les notices que l'*Ave Maria*, revue hebdomadaire publiée à l'Université Notre-Dame, Indiana, et le *North West Review*, journal catholique de Winnipeg, ont publiées relativement au vaillant roman canadien de M. Tardivel, *Pour la Patrie*.

“ *Pour la Patrie* est une œuvre forte, bien charpentée et extrêmement intéressante — un roman catholique dont la lecture fortifie l'âme autant que la meilleure lecture spirituelle. Depuis le prologue—l'invocation d'un luciférien à Eblis, l'éternel ennemi d'Adonai—jusqu'à l'épilogue—une idylle chrétienne : la mort d'un saint chartreux—le récit nous inspire de nobles sentiments, l'amour de la vertu et vivifie notre foi dans l'efficacité de la prière et du sacrifice.”

L'écrivain de l'*Ave Maria* a touché juste en traçant les lignes ci-dessus. Oui, *Pour la Patrie* est une œuvre forte, un livre qui fait honneur à la nationalité canadienne-française. Cet ouvrage, quoiqu'on en dise, est un résumé fidèle des justes et légitimes espérances du peuple de la province de Québec.

Le livre de M. Tardivel est digne des écrivains canadiens du vieux temps, de cette époque où les défaillances, les trahisons et les mesquines ambitions étaient choses inconnues chez nous. On peut différer d'opinion avec le directeur de la *Vérité* sur bien des questions, mais condamner son roman où ignorer volontairement ce dernier parce que son auteur s'appelle M. Tardivel, ça n'a point de sens commun.

Ah! qu'il est pénible à l'auteur consciencieux qui met sa plume au service de sa patrie de ne recevoir, en retour de ses efforts, de ses veilles et des sacrifices pécuniaires qu'occasionne la publication de son œuvre qu'indifférence, là où il espérait rencontrer sympathie et protection.

C.-J. M.

**L'enseignement de l'anglais**

S. G. Mgr Bégin a adressé à M. le professeur Ahern la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, le 19 décembre 1895.

M. JOHN AHERN,

*Professeur à l'École normale Laval,*

Québec.

Bien cher monsieur,

Vous avez eu la gracieuseté de m'adresser un exemplaire de vos *Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle* ; je vous en remercie de tout cœur.

Votre méthode, qui est parfaitement rationnelle, a déjà été mise à l'essai en certains endroits, comme j'ai pu le constater l'été dernier durant la visite pastorale, et a donné entière satisfaction. Des religieuses, des maîtresses séculières m'ont dit qu'elles s'inspiraient de ce que vous avez écrit sur ce sujet dans l'*Enseignement primaire* et qu'elles avaient déjà réussi à accréditer l'anglais auprès de leurs élèves de langue française et à le leur faire parler passablement bien.

Votre ouvrage sera accueilli, je n'en doute pas, avec bonheur par tout le corps enseignant et donnera à l'étude de l'anglais, si utile dans notre pays, une impulsion vigoureuse et féconde en bons résultats.

Veillez agréer, monsieur le professeur, avec mes félicitations les plus cordiales, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

† L. N. ARCH. DE CYRÈNE,

Administrateur.

**Le “ Manuel de Droit Civique ” et la presse**

(De La *Vérité* du 28 décembre 1895)

“ Le livre de M. C.-J. Magnan, *Manuel de Droit civique*, vient de paraître. C'est un volume de plus de 400 pages. Prix 60 cents l'exemplaire, 65 par la poste. En gros, \$6 la

douzaine. En vente chez les principaux libraires. Pour le gros s'adresser à l'auteur, à l'École normale Laval, ou au numéro 150 rue Saint-Olivier, Québec. L'auteur a reçu une lettre de Mgr l'Administrateur de Québec et une autre de M. le Procureur-général de la province de Québec qui tous deux louent hautement son ouvrage. Nos félicitations, en attendant que nous puissions publier ces lettres si honorables pour notre confrère."

La lettre de Mgr l'Administrateur et celle de l'honorable Procureur-général ont paru dans la *Vérité* du 4 du courant.

(De la *Semaine Commerciale* du 27 décembre 1895)

"Le *Manuel de Droit civique* du professeur C.-J. Magnan vient de paraître. C'est un succès, une véritable révélation. Ce sera le livre de consultation indispensable pour tout le monde."

La *Semaine* indique le plan du livre, publie la lettre de l'honorable Procureur et ajoute :

"Il n'est pas une question usuelle à laquelle ne réponde ce livre de plus de 400 pages, orné de gravures et de cartes géographiques.

Les marchands qui nous lisent devraient s'empresse de l'acheter en gros pour le vendre aux familles.

Tous les pères ne sauraient faire de plus belles étrennes à leurs enfants à l'occasion du nouvel an."

(Du *Courrier du Canada* du 30 décembre 1895)

"Nous accusons réception, avec remerciements, du *Manuel de Droit civique*, de M. C.-J. Magnan. Nous apprécierons dans un prochain numéro cet excellent ouvrage, qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Le Séminaire de Québec, l'École normale Laval, le Patronage de Saint-Vincent de Paul, et l'Académie commerciale de Saint-Roch ont décidé d'introduire dans leurs classes le *Manuel de droit civique*. C'est un magnifique témoignage en faveur de cet opuscule."

(De l'*Electeur* du 31 décembre 1895)

"UN LIVRE UTILE"

Nous venons de recevoir un *Manuel de droit civique*, que vient de publier M. C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval.

C'est une des publications les plus utiles, à notre avis, qui aient été faites dans cette province, depuis nombre d'années.

Nos lecteurs sont témoins des plaintes que nous formulons si souvent sur le peu de connaissances que l'on donne à nos enfants sur leurs droits de citoyens. On leur enseigne bien le grec, le latin, et dans beaucoup d'institutions maintenant l'anglais concurremment avec le français. On les prépare à l'étude du droit, de la médecine et des autres professions, mais on laisse un peu trop à eux-mêmes le soin d'apprendre plus tard, ce que doivent être leurs devoirs et leurs droits civiques. Cette lacune sera comblée par l'étude du manuel de M. Magnan, qui nous a paru complet sous ce rapport. Il doit l'être, en effet, puisqu'il a reçu l'approbation des autorités religieuses et civiles.

On nous dit qu'il est déjà accepté au Séminaire de Québec et à l'École normale. Mgr Laflamme, supérieur du Séminaire, en a pour sa part acheté un grand nombre d'exemplaires.

Voilà une bonne occasion non seulement pour les enfants, mais aussi pour un certain nombre de citoyens, trop peu soucieux de leurs droits et devoirs civiques, d'en faire une étude succincte que leurs occupations ou peut-être même un certain égoïsme professionnel les a fait négliger jusqu'à présent.

Prix du livre: En détail, 60 cts; franco par la poste, 65 cts, en gros 50 cts, frais d'expédition en sus.

En vente chez: MM. Filteau, libraire, Haute Ville; Langlais, St-Roch et Basse Ville; Mercier, Lévis, etc.

En nous promettant de revenir sur l'appréciation de ce livre, nous offrons à l'auteur nos plus sincères félicitations."

(Du *Quotidien* du 31 décembre 1895.)

"M. C. J. Magnan, professeur à l'École normale Laval, de Québec, vient de combler une véritable lacune dans l'enseignement en

écrivait un manuel de droit civique à l'usage des élèves des écoles primaires et des jeunes gens des collèges classiques."

Le *Quotidien* fait ensuite une analyse complète du livre et ajoute :

" Les enfants de nos écoles, les jeunes gens de nos collèges et de nos universités, les ecclésiastiques et les laïques trouveront dans cet opuscule une foule de connaissances qui sont d'une utilité incontestable et quasi journalière.

" Nous faisons des vœux pour que ce Manuel reçoive partout l'accueil le plus bienveillant. Il est bien bon de connaître les législations de l'antiquité, mais il est encore plus avantageux d'être au fait de notre organisation sociale.

" Nos félicitations à M. Magnan sur son travail, et nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire."

Dans le prochain numéro de *l'Enseignement primaire* nous continuerons à faire connaître l'opinion des journalistes sur notre modeste travail. Nous publierons aussi quelques-unes des lettres que nous avons reçues de personnages haut placés.

## PARTIE PRATIQUE

### Langue française

#### Grammaire et orthographe

#### I

#### DICTÉE

#### L'ENFANT A LA VILLE

S'il appartient à une famille de braves ouvriers besogneux, il habite une de ces immenses maisons des faubourgs populeux, ne voit jamais que l'horizon de sa cour étroite ou de sa rue, ne joue jamais, si ce n'est dans le préau de son école. Dans une famille riche, il n'est guère plus heureux : emprisonné dans un appartement luxueux, mais étroit, gêné par sa toilette élégante et trop correcte, il n'ose même pas jouer lorsqu'on le mène dans nos jardins publics.

#### EXERCICES

Relever les adjectifs déterminatifs avec les noms qu'ils déterminent. — Lire, puis relever la dictée : au pluriel du même temps ; au futur, deuxième personne du singulier ; au passé plus-que-parfait, deuxième personne du pluriel. (Si vous aviez appartenu.) — Conjuguer aux trois temps : *appartenir*, *voir*, *jouer*, et quelques autres verbes en *ouer*, *uer*, (*nouer*, *vouer*, *suer*, *tuer*, *remuer*, etc.)

#### II

#### DICTÉE

#### LA HOUILLE

Supposez de grandes forêts bien touffues, où l'homme ne pénètre jamais pour y porter la destruction. Les arbres qui tombent de vétusté pourrissent au pied des autres et forment une mince couche de matières à moitié consommées par le temps. Les générations végétales se succèdent, et après des siècles et des siècles, la couche de débris a acquis une épaisseur d'un mètre et plus. Figurez-vous maintenant que des tremblements de terre bouleversent la surface du sol et que la mer se déplace à la suite de ces changements de niveau. Imaginez-vous cette nouvelle mer couvrant les débris des forêts de sa vase et de ses sables ; supposez enfin que, par de nouvelles commotions du sol, la mer laisse à sec son lit actuel, et vous comprendrez la présence du charbon dans l'intérieur de la terre.

H. FABRE.

#### APPLICATIONS

1° Faire résumer la dictée afin d'en faire bien sentir le sens ;

2° Signification des mots touffu, vétusté, siècle, génération, tremblement.

*Touffu*, épais, serré, formé d'un très grand nombre d'objets très rapprochés.

*Vétusté*, état de ce qui est ancien, Détérioration résultant de ce qui est ancien.

*Génération*, suite d'êtres organisés, semblables, provenant les uns des autres. — Ensemble d'hommes ou d'autres êtres qui vivent dans le même temps et sont à peu près du même âge.

*Tremblement*, agitation, secousse. — L'île

de Zante, dans la mer Ionienne, a été en partie détruite par un tremblement de terre il y a quelques années

## III

## DICTÉE

## PORTRAIT DE CHAMPLAIN

Jamais homme ne fut plus universellement regretté, ni ne méritait plus de l'être. Champlain avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, un grand fonds d'honneur et de probité.

On voit, en lisant ses *mémoires*, qu'il n'ignorait rien de ce que *doit* savoir un homme de sa profession. On y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observait tout avec attention, un *écrivain* judicieux, un bon géomètre et un habile homme de guerre. Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite, comme dans ses écrits, il *parut* toujours vraiment chrétien, zélé pour le service de Dieu et pour l'avancement de la religion. Il avait coutume de dire " que le salut d'une âme *vaut* mieux que la *conquête* d'un empire, et que les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays des infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ."

(L'abbé C.-H. Laverdière.)

## EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES.—

*Sut* : qu'est-ce que ce mot ? Verbe *savoir* à la 3e pers. sing. passé déterminé, donnez le participe présent ? *sachant*... le futur simple ? *je saurai, tu sauras, etc.*... le prés. du subj. ? *que je sache, etc.*—*épineuses* : que signifie *affaires épineuses* ? affaires où l'on rencontre des difficultés nombreuses et en tous sens.—*compatissant* : qu'est-ce que ce mot ? adjectif ; il marque ici une qualité.—*fonds* : différence entre *fond* et *fonds* ? *fond* : l'opposé de l'entrée ; *fonds* : un bien, une valeur dont on peut tirer avantage.—*mémoires* : donnez

les différents sens de ce mot ? *la mémoire* : faculté par laquelle on conserve le souvenir des choses ; *un mémoire* : papier écrit sur lequel un entrepreneur donne le détail de tout ce qu'il a fourni en matériaux ou en temps de travail ; *les mémoires* : (toujours au pluriel) écrit dans lequel un homme raconte tout les événements auxquels il a pris part.—*doit* : conjuguez ce verbe aux temps simples ? *Devant* ; *je dois... nous devons... ; je devais... ; je dus... ; je devrai... ; je devrais... ; que je doive... que nous devions... ; que je dusse...*—*écrivain* : quel est le féminin ? Il n'y en a pas ; on dirait : *cette dame est un écrivain distingué.*—*parut* : conjuguez ce verbe au temps simple ? *paraissant ; je paraissais... je paraissais.. etc.* N'oubliez pas que l'accent circonflexe se met sur l'i précédant le t : *il paraît, nous paraîtrons...*—*vaut* : conjuguez ce verbe aux temps simples ? *valant, je vauz... il vaut... nous valons... ; je valais... ; je valus... ; je vaudrai... ; je vaudrais... ; que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valient, que je valusse... etc.*—*conquête* : donnez le radical de ce mot : *quête*, substantifs ; *quérir*, verbe. (ne dites pas *je vas quérir de l'eau*, mais : *je vais quérir de l'eau.*) Donnez quelques mots de la même famille ? *enquête, s'enquérir, conquérir, requête, requérir.* Faites rechercher les adverbes dans le premier alinéa :

EXEMPLES : *ne jamais* adv. de négation modifie *fut regretté.*  
*universellement* adv. de manière modifie *regretté.*  
*plus* adv. de quantité modifie *universellement.*  
*mieux* adv. de manière modifie *sut, etc.*

Faites rechercher les conjonctions dans le deuxième alinéa :

EXEMPLES : *qu' (il n'ignorait)* conj. unit *il n'ignorait... à on voit*  
et conj. unit *sincère à fidèle.*  
et conj. unit *habile homme à géomètre, écrivain, voyageur.*  
*mais* conj. unit *toute la phrase qui suit à celles qui précèdent, etc.*

## MATHÉMATIQUES

## ALGÈBRE

## INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

## Septième série de problèmes

Solutions des problèmes contenus dans le numéro du 16 décembre 1895.

2° Soit  $x$ , l'âge de B ;  $\frac{3x}{5}$ ,  $\frac{3}{5}$  de l'âge de B ;  $\frac{6x}{7}$ ,  $\frac{6}{7}$  de l'âge de B.

$$\frac{3x}{5} + 11 = \frac{6x}{7} + 2.$$

Multipliant par 35 pour faire disparaître les dénominateurs on a :

$$21x + 385 = 30x + 70$$

Retranchant  $21x$  des deux membres on a :

$$385 = 30x - 21x + 70, \text{ c'est-à-dire } 385 = 9x + 70$$

Retranchant 70 des deux membres on a :

$$385 - 70 = 9x, \text{ c'est-à-dire } 315 = 9x$$

$$\text{Et } x = \frac{315}{9} = 35. \text{—Rép.}$$

3° Soit  $x$ , hauteur de l'arbre ;

$$x + \frac{5x}{7} + 45 = 3x$$

Multipliant par 7 pour faire disparaître la fraction on a :

$$7x + 5x + 315 = 21x, \text{ c'est-à-dire } 12x + 315 = 21x$$

Retranchant  $12x$  des deux membres on a :  $315 = 9x$

$$\text{et } x = \frac{315}{9} = 35.$$

4° Soit  $x$ , recette le 1er jour ;  $\frac{x}{3}$  le 2e jour ;  $\frac{x}{18}$  le 3e jour.

$$x + \frac{x}{3} + \frac{x}{18} = \$6720$$

Multipliant par 18 on a :

$$18x + 4x + x = 107520$$

$$21x = 107520$$

$$x = \frac{107520}{21} = \$5120, \text{ 1er jr. —Rép.}$$

$$\frac{x}{3} = \frac{5120}{3} = \$1280, \text{ 2e jr. —Rép.}$$

$$\frac{x}{18} = \frac{5120}{18} = 320, \text{ 3e jr. —Rép.}$$

## Autre solution du 4e :

Soit  $x$ , recette du 3e jr ;  $4x$ , recette du 2e jr ;  $16x$  recette du 1e jr.

$$x + 4x + 16x = \$6720$$

$$21x = 6720$$

$$x = \frac{6720}{21} = \$320, \text{ 3e jr. —Rép.}$$

$$4x = 4 \times 320 = \$1280, \text{ 2e jr. —Rép.}$$

$$16x = 16 \times 320 = 5120, \text{ 1er jr. —Rép.}$$

5° Soit  $x$  l'argent de Marie :  $x + \frac{x}{3}$  de 18, c'.-à-d.  $x + 12$ , l'argent de Joséphine ; \$18 l'argent d'Alice.

$$x + 12 + 18 = \frac{4x}{3}$$

Multipliant par 4 pour faire disparaître la fraction on a :

$$4x + 4x + 48 + 72 = 4x, \text{ c'.-à-d. } 8x + 120 = 13x.$$

Retranchant  $8x$  des deux membres on a :

$$120 = 5x$$

$$\text{et } x = \frac{120}{5} = 24, \text{ argent de Marie.}$$

$$x + 12 = 24 + 12 = 36, \text{ argent de Joséphine.}$$

6° Soit  $x$  le nombre ;

$$\frac{x}{5} - \frac{x}{7} = 6$$

Multipliant par 35 pour faire disparaître les fractions on a :

$$7x - 5x = 210$$

$$2x = 210$$

$$x = \frac{210}{2} = 105.$$

7° Soit  $x$  le nombre ;

$$\frac{x}{5} - 10 = \frac{x}{2}$$

Multipliant par 10 pour faire disparaître la fraction on a :

$$5x - 100 = 4x$$

Ajoutant 100 aux deux membres on a :

$$5x - 100 + 100 = 4x + 100, \text{ c'è-d. } 5x = 4x + 100$$

Retranchant  $4x$  des deux membres on a :

$$5x - 4x = 100$$

$$x = 100. \text{—Rép.}$$

J. AHERN.

## LANGUE ANGLAISE

### LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

#### DICTÉE ÉLÉMENTAIRE

For many persons supper is a very light meal ; for others it is the contrary. Among the things always to be found on the table at supper time are bread, butter, tea or coffee, sugar and milk. Besides these there may be cream, hot or cold meat of some kind, vegetables, fruit, and jam, that is preserved fruit, etc.

The greatest number of people drink tea at the evening meal, others take coffee while others drink milk. When tea or coffee is taken it is drunk out of a cup ; under the cup there is a saucer ; milk is generally drunk out of a glass. The tea or coffee is poured into the cups from a tea-pot or a coffeepot ; the milk is kept in a milk-jug and poured from it when wanted.

Many persons will not eat fruit at night ; the proverb is : fruit is gold in the morning, silver at midday and lead at night.

*Dictez les questions suivantes ; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses :*

1. What is supper for many persons ? **R.** *It is a light meal.*
2. For other persons what is supper ? **R.** *It is a heavy meal.*
3. Name certain things which are always to be found on the table at supper time ? **R.** *Bread, butter, tea or coffee, milk and sugar.*
4. Name some other things sometimes found on the supper-table. **R.** *Cream, hot or cold meat of some kind, vegetables, fruit, jam, etc.*
5. What is jam ? **R.** *It is preserved fruit of some kind.*
6. What is drunk by the largest number of persons at the evening meal ? **R.** *Tea.*
7. What do the others take ? **R.** *Some take coffee, while others take milk.*
8. Tea and coffee are drunk out of what ? **R.** *They are drunk out of cups.*
9. What is there under each cup ? **R.** *Under each cup there is a saucer.*
10. Out of what is milk generally drunk ? **R.** *It is generally drunk out of a glass.*
11. From what is tea or coffee poured into the cups ? **R.** *It is poured from a tea-pot, or a coffeepot.*
12. In what is the milk kept ? **R.** *It is kept in a milk-jug.*
12. Give the proverb about the eating of fruit ? **R.** *Fruit is gold in the morning, silver at midday, and lead at night.*

#### DICTÉE MODÈLE

The poor natives were not well treated by many of the people who took their beautiful islands from them. Their new masters used them so cruelly, that they were soon almost all destroyed. Negroes were then brought from Africa to the West India Islands, and there forced to work as slaves. In this way there were soon negro slaves in all the islands.

After a long time some of the islands came into the possession of England ; but the English at the time were no better than other nations in regard to slavery. There were many in England who were engaged in the cruel slave trade.

At last the people of England began to think it was wrong to keep slaves, and a law was made that in all the countries belonging to Britain every slave should be set free.

Trouvez des équivalents pour les mots en italiques. Par équivalents nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fût altéré.

*Natives, Indians.* — *Well, fairly.* — *Treated, used.* — *Used, treated.* — *Cruelly, barbarously.* — *Soon, in a short time.* — *Almost, nearly.* — *Negroes, blacks.* — *Forced, compelled.* — *Work, labor.* — *Possession, hands.* — *At that time, then.* — *No better than, not superior to.* — *In regard, with respect.* — *People, inhabitants.* — *Think, consider.* — *Made, passed.* — *Set free, liberated.*

## TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

## 4e SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES.

Québec, 26 mars 18.—Commencé mon commerce avec : espèces, \$1400 ; 800 barils fleur à \$6, \$4800 (1).—**27.** Vendu à T. Prince, au comptant, 500 barils fleur à \$6, \$3000.—**28.** Acheté de M. Boucher, au comptant, 2000 minots blé à \$0.45, \$900 ; 4000 minots avoine à \$0.50, \$2000.—**29.** Vendu à F. Robert, au comptant, 200 barils fleur à \$6.25, \$1250.—**29.** Vendu à Geo. Vincent, au comptant, 60 barils fleur à \$5.75, \$345 ; 200 minots blé à \$0.50, \$100.—**30.** Acheté de Art. Caron, au comptant, 200 barils fleur à \$5, \$1000.—**30.** Vendu à P. Masson, au comptant, 240 barils fleur à \$5.75, \$1380.—**31.** Vendu à Th. Grâce, au comptant, 4000 minots blé à \$0.53, \$2120 ; 1800 minots blé à \$0.48, \$864.—**31.** Payé salaire du Commis pour la semaine finissant le 31 mars, \$10.

L'élève rédigera le brouillard avec les données ci-dessus (voyez numéro du 2 janvier 1896, page 149) sur une feuille qu'il règlera lui-même ; de plus il répondra oralement à une série de questions analogues à celles qui se trouvent au haut de la page 150 numéro du 2 janvier.

Pour la classe suivante il préparera les quatre comptes : Propriétaire, Caisse, Mise, Frais-Généraux (voyez numéro du 15 octobre 1895, p. 70.)

Pour la classe suivante il établira une BALANCE DE VÉRIFICATION et il donnera une réponse écrite aux questions qui se trouvent en-dessous de la Balance de Vérification à la page 150 numéro du 2 janvier 1896.

La valeur actuelle est \$6449.

## Ouvrages reçus

*Le chemin de fer du Lac-Saint-Jean*, par Arthur Buies.

Nous accusons réception, avec remerciements, du travail historique et descriptif que M. Buies vient de publier. Cet ouvrage traite des origines, des développements et de l'importance du chemin de fer du Lac-Saint-Jean.

Le livre est orné de nombreuses gravures.

M. C. Darveau, imprimeur, Côte de la Montagne, Québec, a eu l'obligeance de nous adresser un exemplaire de son calendrier pour l'année 1896. C'est un petit chef-d'œuvre typographique. Les pages du calendrier sont ornées de gravures allégoriques appropriées aux différentes saisons de l'année. M. Darveau exécute à son établissement, par la photogravure, des ouvrages qui font honneur à l'industrie québécoise.

Nos félicitations les plus sincères à M. Darveau.

## ACTES OFFICIELS

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-COUVERNEUR, le 5 décembre dernier (1895), de nommer M. Louis Deschamps, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Paul-l'Ermitte, comté de l'Assomption, en remplacement de M. le docteur Zoël Comtois, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 14 décembre dernier, 1895, de nommer M. Félix Pelletier, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière No 1, comté de Kamouraska, en remplacement de M. Louis Pelletier, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 janvier courant (1896), de nommer M. John McFarlane, commissaire d'écoles pour la municipalité de "Upper Litchfield," comté de Pontiac, en remplacement de M. le Dr Robert-H. Klack, qui a laissé les limites de la municipalité.

(1) Note pour le maître. Cette opération doit être inscrite dans trois comptes au débit de Caisse, \$1400, au débit de *Marchandises*, \$4800, au crédit du *Propriétaire* \$1400 et \$4800 ou en une seule somme \$6200.



**AVIS**

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

**Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle**

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'Ecole normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

**LIVRES CLASSIQUES,  
FOURNITURES D'ECOLLES,****Objets de Piété, Etc., Etc.**

Nous espérons que, pendant la prochaine année scolaire vous voudrez bien continuer d'encourager notre établissement. Notre fonds, nous osons le dire, est des plus complets : il comprend en particulier :—

Ouvrages sur l'éducation et l'instruction ;

Livres de classe ;  
Livres de prières ; le tout dans les deux langues ;  
Fournitures d'écoles ;  
Objets de piété en usage dans les séminaires, les collèges, les couvents, les écoles de la Puissance.

Nous vous prions de nous transmettre vos commandes de bonne heure, afin que nous puissions les remplir avant la réouverture des classes, de manière à ne vous causer aucun retard.

Nous nous chargerons aussi de vous procurer tout ouvrage qui ne se trouverait pas dans notre catalogue, à condition que vous nous en informiez à temps.

Soyez assurés que nous donnerons à vos commandes la plus stricte attention.

Encore une fois, nous espérons que vous continuerez à nous favoriser de votre patronage.

Nous avons l'honneur

de nous souscrire.

Vos très dévoués serviteurs,

**D. & J. SADLIER & Cie,**

*Editeurs catholiques classiques et papetiers,*

MONTREAL, RUE NOTRE-DAME, 1669.

**VIENT DE PARAITRE****“ MANUEL DE DROIT CIVIQUE ”**

NOTRE CONSTITUTION ET NOS INSTITUTIONS

PAR

**C. J. MAGNAN**

Professeur à l'Ecole Normale Laval.

*Ouvrage approuvé par S. G. l'Archevêque de Cyrène et par l'honorable Procureur-Général de la Province de Québec.*

PRIX :—EN DÉTAIL, 60 cts l'unité (envoi franco : 65 cts) ; EN GROS, 50 cts. En vente chez Filteau et Chaperon, H. V., Québec. Pour achats en gros, s'adresser à l'auteur, Ecole normale Laval.

Imprimé par L.-J. DEMERS & FRÈRE, No. 30, rue de la Fabrique, Québec.